



Héritier par testament en Espagne - comment procéder ???

Par **MMielle**, le **15/04/2016** à **16:44**

Bonjour,

J'ai une amie qui avait fait un testament en ma faveur peu avant sa mort, survenue il y a plus d'un an maintenant. J'ai la copie du testament. Elle était Belge mais habitait en Espagne depuis 2 ans. Le notaire espagnol ne semble pas vouloir m'aider et m'a dit que le plus simple était de renoncer à la succession car ce serait trop compliqué pour moi (il faut que je me procure un acte de décès selon ses dires mais comment ???). Je n'ai rien fait jusqu'à maintenant car je ne sais absolument pas par quoi et comment commencer. Cette amie n'avait ni famille ni d'autre ami proche que moi, raison pour laquelle elle a voulu me léguer ses biens. Et je ne connais ni le droit ni la langue espagnole. Quelqu'un peut t'il m'aider ????

Par **youris**, le **15/04/2016** à **16:53**

bonjour,

il vous faut trouver un avocat ou juriste connaissant le droit espagnol sans oublier le droit belge puisque votre amie était belge.